Code à la mode

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 646

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 646 29 juillet 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Pierre Lehmann
Helena Mach
Gil Stauffer

646

Domaine public

Afrique du Sud: encore dix ans

Par voie d'une annonce plutôt discrète dans la «NZZ» (13.7.1982), la société de conseil new-yorkaise Frost & Sullivan, Inc., qui dispose d'un réseau d'agents spécialisés dans 250 pays (sic), propose une étude de 79 pages sur les «risques politiques en Afrique du Sud», dont la survenance devrait intéresser tous les établissements bancaires et autres investisseurs à travers le monde. Sûr que, malgré le prix de ladite brochure (US$ 225.00, payables d'avance et remboursables ensuite aux lecteurs non satisfaits), plusieurs commandes seront passées depuis Zurich. On considère en effet dans les milieux bancaires suisses, où le mouvement de boycott passerait présentement «inaperçu», que les Blancs, les patrons, les investissements et les profits sont encore bons pour dix ans. Au-delà, les risques annoncés par Frost & Sullivan exigeront une révision, qui sera sans doute déchirante, des courants commerciaux et financiers.

Code à la mode

Ça y est: grâce à l'Association suisse de Management (ASOS), nos chefs d'entreprise ont désormais leurs dix commandements, en forme de «Code de conduite à l'usage du management suisse». Le bras droit et les trois doigts levés, les patrons jurent fidélité à une société pluraliste et à une économie performante et promettent loyauté à l'égard de tous, collaborateurs, fournisseurs, clients, bailleurs de fonds, voisins, bref de tous les publics (du grand comme des petits). Les concurrents ne sont quand même pas mentionnés, mais il y a la loi pour cela, pas besoin d'un code.

Un texte émouvant, avec des commentaires qui vous arrachent le mouchoir en papier de son emballage en plastique. Comment ne pas fondre en larmes en lisant la neuvième promesse, merveilleusement sertie entre «les rapports de confiance avec nos clients et nos fournisseurs» et l'usage ménager de l'énergie et des matières premières? Or donc, neuvièmement, «Nous (i.e. hommes et femmes qui exerçons des fonctions dirigeantes au sein de l'économie ou de la fonction publique) nous sentons responsables de l'intérêt général et nous consacrons une partie de nos forces de travail à des tâches d'intérêt public».

Que le Seigneur les assiste dans l'accomplissement de ces tâches, qui consistent donc, pour que tout soit clair, en l'«exercice de plein gré des fonctions de responsabilité dans la vie politique, l'armée, des institutions sociales et des associations professionnelles». Managers, entrez dans le système de milice — en avant, marche.

MÉTALLURGIE GENEVOISE

Le discours d'un perdant

La gangrène qui s'était mise à l'industrie genevoise des machines, voilà dix ans que nous en parlons. Au début, l'organisme semblait sain à la plupart des responsables de l'économie et ceux qui décelaient çà et là la marque d'une maladie grave passaient pour des Cassandre mal inspirées. Aujourd'hui, à moins d'un traitement de choc, le malade est condamné; et les Diafoirus de s'affairer autour du corps, à la recherche d'honoraires électoraux.

Cette longue agonie donne à certains l'occasion de tirades assez piquantes. Voyez le dernier discours d'André Reymond, président sortant de l'Union des industriels de la métallurgie (UIM), et promis, semble-t-il, à quelques responsabilités au sein du

SUITE ET FIN AU VERSO